

A HAUTE VOIX

Dialogue politique et questions de fond

À la lumière des "consultations" des "patients" congolais par un "médecin spécialiste" basé à la Clinique du Palais de la Nation, médecin qui traîne à poser le diagnostic après 2 semaines d'analyses "médicales", pardon, politiques approfondies, des mots reviennent sur toutes les lèvres et suscitent les interrogations ci-dessous :

1. De quoi le pays a-t-il réellement besoin aujourd'hui? D'un dialogue politique? D'une réunion technique entre partis autour de la CENI ou de l'engagement ferme du gouvernement d'user de tous les moyens en son pouvoir pour s'acquitter de son obligation constitutionnelle d'organiser via la CENI, les élections?

2. Si dialogue il doit y avoir, quel problème de fond pourra y être traité et résolu et qui ne puisse trouver de solution que dans le cadre d'un tel forum?

3. Le pouvoir en place a-t-il vraiment besoin de convoquer le dialogue ou d'aider à sa convocation pour résoudre les maux qui rongent le pays, maux auxquels il n'est pas étranger, entre autres le terrorisme d'Etat, la gouvernance sur fond de scandales à répétition, la corruption institutionnalisée, l'insécurité généralisée, la déliquescence effrénée de l'Etat, l'absence de l'Etat de droit, la prédation et l'affairisme au sommet de l'Etat, etc, etc.

4. Le pays a-t-il besoin d'élections ou d'élections apaisées? Qu'entend-on par élections apaisées? Qui a l'obligation constitutionnelle d'assurer au pays, des élections apaisées? L'a-t-il fait ou pas? A-t-il besoin d'un dialogue pour s'acquitter de ce devoir d'Etat, à savoir assurer au pays la tenue des élections?

5. Parmi les préoccupations soulevées par les "consultés", il y a notamment : les arrestations arbitraires et la nécessité de libérer les prisonniers politiques, la réouverture des médias privés dont le signal a été injustement coupé, la cessation des harcèlements à l'endroit des acteurs politiques et ceux de la société civile engagés dans la défense des droits de l'homme, la vérité sur la ou les fosses communes, etc. Question : qui a arrêté et jeté en prison tous ces leaders d'opinion réduits au silence, est-ce le peuple? Qui a coupé le signal des organes de presse, est-ce le peuple? Qui harcèle les acteurs politiques et ceux de la Société civile, est-ce le peuple? Qui entrave le procès de l'assassinat de Floribert Chebeya et bien d'autres affaires qui ternissent la justice du pays, est-ce le peuple? Qui gère les prisons, est-ce le peuple? Qui détient la clé du centre de distribution des fréquences aux médias, est-ce le peuple? Qui rétablit le signal coupé, est-ce le peuple? Pour tout cela, a-t-on besoin d'un dialogue? Y-a-t-il eu dialogue

politique pour que le signal de la télévision catholique "ELIKYA" soit rétabli? Suivez mon regard.

6. La Constitution de la République est claire et plus qu'explicite. A l'issue de 2 mandats à la tête du pays, le locataire du Palais de la Nation est obligé de passer la main et libérer le plancher. C'est la constitution qui le dit, pas moi. Ça s'appelle "passation civilisée" des pouvoirs. Question. A-t-on besoin d'un dialogue pour respecter cette disposition contraignante, impersonnelle et impartiale de la Constitution? Pour rappel, Goodluck Jonathan a passé la main à son successeur en mai dernier au Nigeria et le ciel ne lui est pas tombé sur la tête. A ma connaissance et sauf oubli de ma part, ce pays qui connaît une violence terroriste aveugle à cause du phénomène Boko Haram n'avait pas eu recours à un dialogue pour avoir des élections dites apaisées ni une transition pacifique. Plutôt la volonté politique manifeste du président sortant d'aider son pays à opérer une alternance sans dégâts ni polémique.

Voilà autant de questions et tant d'autres encore que soulèvent les consultations populaires entamées depuis deux semaines à Kinshasa et dans les provinces.

A chacun ses propres réponses.